



## Remarques du Silver Dinner

Par Michael Kirby  
Président du conseil d'administration  
Commission de la santé mentale du Canada

le 25 novembre, 2008  
Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie  
Silver Dinner  
Toronto, Ontario

## **Allocution au *Silver Dinner***

**Michael Kirby**

**Le 25 novembre 2008**

Merci Kevin. Bonsoir Mesdames et Messieurs. Cela me fait vraiment chaud au cœur de voir tant de personnes réunies pour appuyer la santé mentale. La santé mentale est un sujet qui m'intéresse particulièrement depuis de nombreuses années.

Comme vous le savez, il y a quelques années le Comité sénatorial des affaires sociales a publié le premier rapport national sur la santé mentale intitulé *De l'ombre à la lumière*. Une des principales recommandations de ce rapport était la création de la Commission de la santé mentale du Canada. Le rapport a été publié en mai 2006 et moins d'un an après, le gouvernement fédéral fournissait le financement pour la Commission de la santé mentale du Canada. Le conseil d'administration de la Commission a tenu sa première réunion à Calgary il y a quatorze mois.

Beaucoup de choses ont été accomplies au cours de la dernière année. Nous avons mis sur pied un organisme, embauché du personnel et établi huit comités consultatifs, qui ont chacun leur secteur d'intérêt : des enfants et des jeunes aux aînés, et de la santé mentale et la loi aux aidants membres de la famille. Composés de représentants de partout au pays, ces comités consultatifs ont amorcé 24 projets de recherche qui sont liés à leurs champs d'expertise et qui appuient les principales initiatives de la Commission.

Nous avons commencé l'élaboration d'une stratégie nationale sur la santé mentale. Le Canada est le seul pays du G8 à ne pas avoir de stratégie dans ce domaine. Cette stratégie nationale sera un cadre détaillé qui tiendra compte de chacun des ordres de gouvernement du pays qui sont souvent source de frustrations.

La stratégie nationale sera également pratique. Elle occasionnera des changements au système tout en étant réalisable sur le plan politique. À quoi servirait une stratégie en théorie parfaite, mais impossible à mettre en œuvre en raison de contraintes politiques?

Dans le cadre d'une de nos principales initiatives, nous avons lancé cinq projets de recherche partout au pays qui portent sur l'itinérance et la maladie mentale. Et nous allons bientôt amorcer l'élaboration d'un centre d'échange de connaissances en ligne.

La Commission est également en train de concevoir une campagne de dix ans contre la stigmatisation. La stigmatisation constitue l'un des principaux obstacles qui empêchent les personnes atteintes d'une maladie mentale de demander de l'aide. Il faut changer l'attitude des Canadiens envers la maladie mentale si l'on veut atteindre notre objectif ultime qui consiste à sortir la santé de mentale de l'ombre pour toujours.

Pour appuyer notre campagne contre la stigmatisation et notre programme de recherche, nous avons mis sur pied Partenariats en santé mentale du Canada, qui est en voie d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. Créé pour appuyer les objectifs de la Commission de la santé mentale du Canada, cet organisme est une entité distincte qui a son propre conseil d'administration.

Pour en savoir plus sur la Commission et ses initiatives, consultez notre site Web au <http://www.mentalhealthcommission.ca/>.

Ce soir, c'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous donner des détails sur la bonne nouvelle dont Kevin vient de vous parler. La Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie (FCRP) et Partenariats en santé mentale du Canada ont signé un protocole d'entente qui permettra de mettre sur pied un organisme caritatif pancanadien qui se consacrera uniquement à la collecte de fonds pour la santé mentale. Il appuiera des projets de recherche et des projets pilotes dans les domaines de la santé et des maladies mentales et des traumatismes crâniens. Nous espérons que ce nouvel organisme caritatif national atteindra le cœur de tous les Canadiens.

Cet organisme pourra compter sur l'appui de la Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie qui compte près de 30 ans d'expérience dans le financement de la recherche en santé mentale. La capacité de cette fondation en matière de recherche, d'examen par les pairs et de publication demeurera, avec, nous l'espérons, une meilleure visibilité publique.

Quant à lui, Partenariats en santé mentale du Canada constituera un organisme caritatif pour la santé mentale dont l'importance sera

équivalente à celle d'organismes caritatifs comme la Fondation canadienne du cancer du sein et la Fondation des maladies du cœur. Un organisme caritatif pancanadien est essentiel si nous voulons que les maladies mentales sortent de l'ombre pour toujours.

En conjonction avec le nouvel organisme caritatif national, la Commission de la santé mentale du Canada entend lancer un mouvement social -- et recruter une armée de bénévoles -- pour appuyer la santé mentale. Nous sommes persuadés d'être en mesure d'attirer des milliers de bénévoles au niveau local et communautaire partout au pays qui nous aideront à recueillir des fonds et, chose tout aussi importante, à sensibiliser la population à la maladie mentale et à maintenir la maladie mentale en vue. En fin de compte, cela nous aidera à réduire la stigmatisation liée à la maladie mentale.

Les membres de cette armée de bénévoles seront des partenaires en santé mentale.

Ces partenaires en santé mentale auront aussi un rôle important à jouer dans la création d'une volonté politique des différents

gouvernements d'appuyer et de mettre en œuvre la stratégie nationale sur la santé mentale.

Nos démarches s'inspirent des mouvements bénévoles de la Fondation canadienne du cancer et de la Fondation des maladies du cœur. Les bénévoles de ces organismes se sont forgé une forte présence sur la scène politique. Ils réussissent à maintenir leur cause - leur maladie -- en vue. En plus de recueillir des fonds, ils font du bénévolat dans des institutions médicales, ils organisent des campagnes pour persuader le gouvernement d'augmenter le financement des traitements et de la recherche et ils font tout en leur pouvoir pour que la population ne perde pas de vue leurs objectifs. Grâce à ces activités, nous tablerons sur les efforts passés d'organismes de santé mentale existants et les ferons passer au niveau suivant.

Depuis la mise sur pied de la Commission, beaucoup de Canadiens nous ont demandé ce qu'ils peuvent faire pour nous aider. Nous prévoyons que des milliers de Canadiens voudront se joindre à notre armée de bénévoles afin de nous aider à sortir la santé mentale de l'ombre pour toujours. Maintenant, grâce à notre mouvement social,

nous pourrons leur offrir plusieurs façons de nous aider à atteindre nos objectifs. Nous espérons que toutes les personnes présentes ce soir se joindront aussi à ce mouvement et encourageront leur famille, leurs amis et leurs collègues à faire de même.

Grâce à l'aide de chacune et chacun d'entre vous, nous pouvons faire des mots de Roy Muisse une réalité. Atteint d'une maladie mentale, M. Muisse a témoigné devant le comité sénatorial à Halifax. Il a lancé un défi à tous les Canadiens en disant :

*« J'espère que les Canadiens nous accueilleront au sein de la société en nous traitant comme des partenaires à part entière. Nous ne voulons pas être craints ou pris en pitié. N'oubliez pas que nous pourrions être vos mères et vos pères, vos sœurs et vos frères, vos amis, vos collègues de travail et vos enfants. Tendez-nous la main et voyagez avec nous sur la voie du rétablissement. »*